

## Fiche descriptive de poste à sujétions particulières

### Rentrée scolaire 2025

#### Nature du poste à pourvoir : **Coordonnateur de réseau REP/REP+ (F/H)**

Le coordonnateur du réseau REP est un enseignant du 1<sup>er</sup> degré qui exerce ses missions en collaboration de l'inspecteur de l'éducation nationale en charge d'une circonscription du premier degré et du principal de collège « tête de réseau ». Son action s'inscrit dans le cadre du projet de réseau s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire.

#### **Profil du poste et nature des missions confiées :**

Le coordonnateur de réseau, nommé par l'inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Seine-Maritime, reçoit une lettre de mission de ce dernier.

En étroite collaboration avec le principal, l'I.E.N. de la circonscription et l'IA-IPR référent, copilotes du réseau, et sous leur autorité, le coordonnateur réseau :

- Contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du projet de réseau.
- Participe au diagnostic du réseau, à la détermination des priorités, à la préparation et au suivi du programme d'actions inscrit dans le projet de réseau.
- Contribue à l'élaboration et à la tenue des tableaux de bord à partir des indicateurs définis dans le projet de réseau, en cohérence avec les outils départementaux et académiques.
- Favorise, développe et facilite les relations et la communication entre les écoles, le collège et tous les membres du réseau.
- Prépare et participe aux comités de pilotage du réseau et aux conseils école-collège.
- Contribue à la définition et à la mise en place des actions de formation définies dans le projet de réseau en collaboration avec les équipes de circonscription, du collège et les formateurs départementaux et académiques
- Accueille, accompagne, soutient et participe à la formation de l'ensemble des personnels du réseau.
- Accompagne et participe à la mise en œuvre des décisions prises par les instances de pilotage au niveau de l'ensemble des écoles et collèges appartenant au réseau.
- Accompagne les pilotes dans l'organisation des ressources humaines et financières dédiées au réseau.
- Accompagne les dispositifs liés à l'Education Prioritaire : accompagnement éducatif, ...
- Travaille en équipe, au niveau de la circonscription, du réseau, du département, de l'académie.
- Diffuse et fait vivre le référentiel pour l'éducation prioritaire.
- Favorise et promeut le développement des partenariats et des projets éducatifs locaux : PRE, contrat de ville, CLAS, Politique de la Ville, ...
- Veille à la cohérence et à la complémentarité des actions mises en œuvre par le réseau et les partenaires concernés.
- Se charge de la « mémoire du réseau » : rédige et diffuse les comptes rendus, conçoit des outils de communication interne ou externe au réseau, travaille en lien avec le Centre Académique de Ressources pour l'Éducation Prioritaire.

A la fin de chaque année, un rapport d'activités contribuera au bilan et à l'analyse des missions.

## **Connaissances et compétences souhaitées :**

- Connaissance du système éducatif.
- Connaissance des textes liés à l'éducation Prioritaire.
- Connaissance des dispositifs conçus pour favoriser la réussite des élèves.
- Avoir des aptitudes pédagogiques reconnues.
- Savoir travailler en équipe dans le respect des missions et des positionnements des différents acteurs du réseau.
- Etre capable d'écouter, de coordonner et mettre en synergie les volontés d'agir.
- Savoir faire preuve d'initiative et d'autonomie : être force de proposition.
- Avoir de bonnes capacités rédactionnelles.
- Maîtriser l'usage courant des technologies de l'information et de la communication.
- Agir de façon éthique et responsable.

## **Expériences professionnelles souhaitées :**

- Avoir enseigné plusieurs années.
- Avoir eu une expérience de coordination (direction d'école, engagement associatif ...).
- Une connaissance du premier et du second degré d'enseignement est indispensable.